



La première Compagnie des Archers du Sânon

vous invite à son concours en salle (3 départs) , 2 x 18 m

« **Challenge CHARROIS FORELLE** »

les 12 et 13 janvier 2019,
à la salle polyvalente d'EINVILLE.



Programme :

Inspection matériel pendant les tirs	Série A (samedi soir)	Série B (dimanche matin)	Série C (dimanche après midi)
Ouverture du greffe	19h00	7h30	12h30
Appel des archers	20h00	8h30	13h30
Volées d'essais	20h15	8h45	13h45
Début des tirs	20h30	9h00	14h00

Dans la mesure du possible, il serait souhaitable que les poussins optent pour la série B afin de pouvoir les regrouper sur une même cible, les places étant limitées (autres séries suivants les places disponibles)

Inscriptions : Places limitées à 52 tireurs par série, **réponse avant le 7 JANVIER 2019**

Inscriptions prises en compte dans l'ordre d'arrivée et selon les places disponibles dans les séries.

Priorité aux inscriptions accompagnées du règlement :

- 8 € pour les poussins, benjamins, minimes
- 10 € pour les autres catégories d'archer

Blasons :

	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Séniors 1	Séniors 2	Sénior 3
Classiques	Unique de 80	Unique de 60		blason unique de 40 (trispot sur demande à l'inscription) Choix irrévocable . A défaut de choix : 40)				
Arcs à poulies				Trispot de 40				
Arcs nus	Unique de 80	Unique de 60			Unique de 40			

- ## **Résultats :**
- Remise des récompenses dimanche vers 17h30.
 - Individuel par catégories
 - **Challenge CHARROIS FORELLE** : 1 équipe /club (trois archers niveaux confondus , avec un compound maximum) .

AUCUNE INSCRIPTION PAR TELEPHONE NI PAR MAIL

Présentation de la licence 2019 selon les modalités en vigueur et préconisées par la FFTA
Chaussures de sport et tenue blanche ou de club OBLIGATOIRE.

Possibilité de restauration sur place (à réserver à l'inscription)

- le samedi soir 18h45 (entrées, viande et accompagnement, fromage) 9 €
- le dimanche midi à 12h00 (coq au vin) 10 €

Petite restauration et buvette assurées tout au long du concours.

Bulletin d'inscription



A adresser à : E. STIRCHLER
 26, rue des magasins
 54 370 EINVILLE au Jard
 03 83 72 01 35 (ne pas laisser de message sur le répondeur, il n'est pas consulté)
 les_archers_du_sanon@hotmail.fr

Avant le 7 janvier 2019

Aucune inscription ne sera prise en compte sans règlement

Règlement au nom des « Archers du Sânon »

Compagnie de :

Nom et téléphone du responsable :

E-mail :

Merci de prévenir 24h à l'avance pour toute annulation.

Nom	Prénom	N°licence	Cat et arc	Série (A/B/C)	Blason*	Mise (8 ou 10 €)	Nbr Repas		
							Sam	Dim	
						Total :		

* préciser T pour trispots et 40 pour blason unique

Inscriptions repas :

-samedi soir : x 9 € =.....
 -dimanche midi :..... x 10 € =
 → total repas :
 → Total règlement (repas + inscriptions)
 (Chèque au nom des Archers du Sânon)



La première Compagnie des Archers du Sânon

vous invite à son concours amical jeunes
le 12 janvier 2019,

à la salle polyvalente d'EINVILLE.



**Deux séries de 10 volées à 18m .
10 m pour les poussins et deuxième série ludique.**

Programme :

Ouverture du greffe	13 h
2 volées d'essais	13h45
Début des tirs	14 h
Proclamation des résultats	Vers 17h30

Résultats individuels : Les 3 premiers de chaque catégorie (filles / garçons séparés)

Inscriptions : Inscriptions prises en compte dans l'ordre d'arrivée et selon les places disponibles .
Priorité aux inscriptions accompagnées du règlement

→ **réponse avant le 7 JANVIER 2019**

Blasons :

	Poussins	Benjamins / Minimes	Cadets / Juniors
Classiques	Unique de 80	Unique de 80	blason unique de 60 (40 sur demande à l'inscription) Choix irrévocable .
Arcs à poules			Trispot de 40

Présentation de la **licence 2019** selon les modalités en vigueur et préconisées par la FFTA

La mise est de **3.00€** par Archers

Chaussures de sport et tenue blanche ou de club OBLIGATOIRE

Les inscriptions et règlements : à envoyer chez :

E. STIRCHLER

26 rue des magasins

54 370 EINVILLE au Jard

Avant le 7 janvier 2019

Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement

Aucune inscription par téléphone ni par mail

Petite restauration et buvette assurées tout au long du concours



Bulletin d'inscription

Compagnie de :

Nom et **téléphone** du responsable :



E-mail :

Merci de prévenir 24h à l'avance pour toute annulation.

Nom	Prénom	N°licence	Catégorie	Blason

Total règlement :x 3 euros =

Chèque au nom des Archers du Sânon

E. STIRCHLER
26, rue des magasins
54 370 EINVILLE au Jard
03 83 72 01 35
(ne pas laisser de message sur le répondeur, il n'est pas consulté))
les_archers_du_sanon@hotmail.fr

Avant le 7 janvier 2019